



Atteinte de trisomie 21, Camille Bruttin suit depuis janvier des cours de batterie avec Sarah Perruchoud-Cordonier. SACHA BITTEL

Des cours de batterie pour enfants handicapés

SION Music4All offre des cours de batterie aux élèves en situation de handicap du centre pédagogique spécialisé La Bruyère. Une première du genre dans le canton. «Le Nouvelliste» a assisté à l'une de ces leçons.

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH

On reprend au début de la ligne. Positionne correctement tes baguettes, et concentre-toi bien.» Une fois les consignes données, une mélodie mêlant l'accordéon à la percusion commence à résonner dans les couloirs du centre pédagogique spécialisé (CPS) La Bruyère, à Sion. Derrière sa batterie, Camille Bruttin, 16 ans, donne le rythme. Elle se permet quelques petits breaks, histoire d'apporter une touche de rock à la musique qu'elle nous propose. «Tu es une championne», lui lance sa professeure, Sarah Perruchoud-Cordonier.

La jeune fille atteinte de trisomie 21 fait partie des quinze élèves du CPS qui suivent, depuis le mois de janvier, des cours privés de batterie et de solfège donnés directement au sein de leur école. Présentant un handicap mental moyen ou sévère, tous ont accès à des leçons de vingt minutes dispensées à raison d'une semaine sur deux. Après une interruption de plusieurs semaines liée au coronavirus, ils ont pu reprendre la pratique de leur instrument le 18 mai.

maines liée au coronavirus, ils ont pu reprendre la pratique de leur instrument le 18 mai.

Une démarche pédagogique

Le projet, mis sur pied par le CPS en collaboration avec l'association Music4All, est une première pour une école spécialisée valaisanne. Il a obtenu l'aval de l'Office de l'enseignement spécialisé. «Il est valorisant pour ces enfants de se découvrir de nouvelles compétences musicales», indique Nicole Antille, responsable du CPS La Bruyère.

Et comme l'explique Sarah Perruchoud-Cordonier, professeure à l'EJMA-VS et présidente de Music4All, cette démarche se veut pédagogique plutôt que thérapeutique. «Bien que limités dans leur fonctionnement cognitif ou physique, ces enfants «extraordinaires» ont eux aussi le droit d'apprendre un instrument. Ils en ont d'ailleurs les capacités. Pour cela, chaque élève se voit définir un objectif qui lui est propre, en fonction de ses aptitudes.» Ces différentes

Ces cours apporteront aux élèves une plus-value en matière de concentration, de communication et de coordination.

NICOLE ANTILLE
RESPONSABLE DU CPS LA BRUYÈRE

Astuces pour aider l'apprentissage

Formée il y a plusieurs années à l'enseignement spécialisé de la musique, Sarah Perruchoud-Cordonier dispose d'un catalogue d'astuces pour que ses élèves parviennent à leurs fins. Chacune des deux baguettes qu'utilise Camille Bruttin a par exemple une couleur différente, afin que la coordination entre ses bras soit facilitée. Et pour lui simplifier la lecture d'une partition, sa professeure utilise un cache qui isole les parties sur lesquelles elle doit se concentrer.

techniques permettent d'obtenir des résultats concluants. Sur mes quinze élèves de la Bruyère, quatorze sont capables de lire une partition de batterie.»

Remplacer les mots par la musique

Si la persévérance et l'écoute mutuelle comptent parmi les ingrédients indispensables à la réussite de cette démarche, la capacité d'adaptation de l'enseignante joue elle aussi un rôle prépondérant. Car chaque handicap est différent. «La connaissance de ces troubles constitue la base du métier», relève Sarah Perruchoud-Cordonier. A la Bruyère, elle côtoie des élèves trisomiques, mais aussi des jeunes atteints de troubles du spectre de l'autisme. «Un d'entre eux est non verbal, il ne parle pas. La musique devient par conséquent notre seul moyen d'interaction.» Avec succès: «Cet élève est capable de jouer parfaitement la partition de batterie qu'il a apprise au cours des dernières semaines.»

Nouvelle formation dès septembre

Forte de ses différentes expériences accumulées dans l'enseignement spécialisé, Sarah Perruchoud-Cordonier a créé en 2019 une méthode appelée «Les clés de la pédagogie M4All®». Cette pédagogie, à ce jour unique en son genre en Suisse, est basée sur la personnalisation et l'optimisation des stratégies d'apprentissage des élèves. Dès septembre, tous les professeurs de musique AEM-VS compatibles pourront s'y former, à travers des cours qui seront dispensés par Sarah Perruchoud-Cordonier. L'Ecole de jazz et de musique actuelle du Valais ouvrira, en parallèle, une section dédiée à l'enseignement spécialisé de la musique. «Cette formation ne se restreint pas aux professeurs de musique. Les maîtres d'apprentissage, professeurs de classes primaires ou secondaires, entraîneurs sportifs ainsi que toutes les personnes travaillant dans une institution et étant confrontées à un public d'enfants et d'adolescents «extraordinaires» peuvent également y adhérer.» Chef de l'Office de l'enseignement spécialisé, Guy Dayer suit avec attention la mise en place de cette nouvelle formation. «Les synergies qui se créent entre les experts d'une discipline – sport, musique ou autre – et les experts de l'enseignement spécialisé sont intéressantes. Elles permettent aux élèves de bénéficier des compétences de ces deux pôles différents. Nous les soutenons activement.» Plus d'informations: www.music4all.ch

L'expérience sera renouvelée

Ces premiers résultats ont de quoi réjouir Nicole Antille. Si l'expérience en est encore au stade de «projet découverte», elle devrait se prolonger et être reconduite à l'avenir. «Lorsque nous lançons ce genre de démarche, le but est que les enfants en retirent un bénéfice. Les analy-

ses n'ont pas encore été effectuées, mais on peut imaginer que ces cours d'instrument leur apporteront une plus-value en matière de concentration, de communication ou encore de coordination», détaille Nicole Antille. Avec, à terme, l'espoir que ces nouvelles aptitudes puissent être transférées vers d'autres domaines.